

## Particularités phonétiques du français dans la presse audio-visuelle de Kinshasa



**Guy-Roger Cyriac Gombé-Apondza**  
Université Marien Ngouabi de Brazzaville  
guyrogercyriac@yahoo.fr

Reçu le 30-08-2014/ Évalué le 22-09-2014/Accepté le 28-11-2014

### Résumé

Les particularités phonétiques du français identifiées dans la presse audio-visuelle de Kinshasa résultent non seulement de l'influence que le français subit des langues congolaises ; mais aussi de l'inadaptation des programmes de l'enseignement du français à la réalité linguistique de cette ville. Ces particularités sont observées lors de la réalisation, par des Kinois, aussi bien de certaines voyelles que de certaines consonnes. Celles-ci s'expliquent, sur le plan de la phonétique articulatoire, par la postériorisation de la voyelle antérieure ou la délabialisation de la voyelle antérieure non étirée du français, l'ouverture vocalique des voyelles mi-fermées, la mi-nasalisation des consonnes occlusives bilabiales orale du français.

**Mots-clés :** particularités phonétiques, français, presse audio-visuelle, Kinshasa, voyelles, consonnes.

### The French Phonetic particularities in the broadcast media in Kinshasa

#### Abstract

Phonetic particularities of French identified in the broadcast media in Kinshasa result not only from the influence of Congolese languages but also from the mismatch between the French teaching programs with the linguistic reality of the city. These features are observed in the realization of some vowels and consonants by Kinshasa dwellers. These particularities are explained in terms of articulatory phonetics by posteriorization of the preceding vowel or vowel delabialization of the preceding vowel which is not stretched from French, the opening of half closed vowels, oral mid-nasalization of occlusive bilabial consonants in French.

**Keywords:** phonetic peculiarities, French, audio- visual media, Kinshasa, vowels, consonants.

#### Introduction

Contrairement à la France où l'école ne vient que compléter un apprentissage de la langue assurée par l'ensemble du système social (famille, médias...), le français est demeuré, pendant très longtemps, à Kinshasa, une langue étrangère d'origine scolaire dont l'apprentissage est considéré comme un "mal nécessaire". C'est donc cette

philosophie qui explique encore, de nos jours, la domination du français au niveau de l'école kinoise, en dépit de certaines dispositions récentes de l'article 195 de la Loi-cadre n° 14/004 du 11 février 2014 sur l'enseignement national qui stipulent :

- 1) *le français est la langue d'enseignement*
- 2) *les langues nationales ou les langues du milieu sont utilisées comme médium d'enseignement et d'apprentissage ainsi que comme discipline. Leur utilisation dans les différents niveaux et cycles de l'enseignement national est fixé par voie réglementaire*
- 3) *les langues étrangères les plus importantes au regard de nos relations économiques, politiques et diplomatiques sont instituées comme langues d'apprentissage et de discipline». (Aménagement linguistique en République Démocratique du Congo: [www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm))*

Cette loi intègre les normes aussi bien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF, à travers son programme ELAN, Ecole, Langues Nationales) que celles de l'Unesco. Ces deux institutions visent la pratique du bi-/multilinguisme scolaire basée sur l'enseignement des langues nationales africaines avant celui de la langue française afin de favoriser l'émergence d'une langue comprise par des apprenants, notamment pendant les six premières années de l'apprentissage qui sont très déterminantes pour le succès de la scolarisation. En attendant l'application effective de ces dispositions, l'enseignement en République Démocratique du Congo se fait, de manière générale, en français à tous les niveaux. Cette situation fait que des écoliers kinois dont certains sont des futurs intervenants à la presse audio-visuelle commencent leur scolarité avec une bonne maîtrise des langues locales qui, en contact du français, crée des particularités qui se manifestent à tous les niveaux (phonétique/phonologique, morphologique, syntaxique et sémantique) de la langue d'emprunt. Le choix de ce sujet se justifie par deux raisons :

Primo, la rareté, à notre connaissance, de travaux portant sur la façon dont le français est articulé à Kinshasa. Ceux qui traitent du même thème l'analysent, cependant, à partir d'un corpus recueilli en Afrique de l'Ouest. Nous pensons, précisément, aux travaux de Louis-Jean Calvet, G. Canu et de Pierre Dumont. Secundo, la prononciation, comme le constate Pietro Intravaia (1989 : 56-57), constitue la «*base de toute compétence linguistique et a fortiori communicative, aussi minimale soit-elle, pour ne pas parler de la compétence emphatique et congruente proche de celle de l'autochtone (...)* qui demande à faire l'objet d'une prise en charge.»

Pour lui, en effet, «*les premiers contacts avec la langue orale (...) étrangère s'effectuent nécessairement par le canal de l'oreille et même-au-delà, par le corps tout entier. C'est donc ces canaux de transmission et de réception qu'il convient de*

*privilégier d'abord, en dégageant dès les premières heures d'apprentissage l'horizon perceptuel et sensori-moteur de l'apprenant par une immersion dans un univers sonore riche de stimulation auditives et tactiles. «*

La présente réflexion est fondée essentiellement sur le constat suivant :

1. Les Francophones kinois confondent, sous l'effet de raisons diverses, dans leur discours du français les voyelles [ʏ]/ [u], [ʏ]/ [i], [œ]/ [ɛ].

2. Ceux-ci mi- nasalisent les consonnes occlusives [b], [p], [d], [t] lorsqu'elles sont précédées des voyelles [m], [n] dans les mots français.

Nous avons, pour réaliser ce travail, fait usage de la méthode SRT (Sentence Repetition Test) conçue par Radlof (1990), adaptée à la phonétique par la Société Internationale de Linguistique (SIL Congo). Celle-ci consiste à produire dans les mots des sons à analyser afin d'évaluer le degré de bilinguisme des sujets enquêtés. L'application de cette méthode nous a permis, sur la base de notre constat, d'élaborer un corpus d'environ cent unités constitué exclusivement d'items contenant les phonèmes qui font l'objet de la présente analyse. Nous avons, pour notre échantillon, ciblé des journalistes, enseignants, médecins, juristes, politiciens... qui passent à travers des émissions spécialisées comme «Questions parlementaires», «Chronique judiciaire», «l'Echo de l'Education» qui sont bien connues des Kinois. De plus, nous avons transcrit des débats, des reportages, des interviews et certains extraits de journaux, l'objectif étant d'observer les pratiques articulatoires des Francophones kinois dont le niveau d'études correspond, au moins à la fin des années du secondaire. Par ailleurs, pour vérifier la généralisation des phénomènes décrits, nous avons pensé ajouter à cet échantillon, des militaires, artistes et des sportifs (à travers les émissions «La voix des FARDC», «Club des stars», «Dimanche de sport»...).

Par ailleurs, pour limiter des erreurs de transcription, nous avons vérifié nos illustrations auprès des étudiants et enseignants kinois qui évoluent dans les Instituts et Ecoles universitaires privés de Brazzaville. La problématique de ce travail est constituée des questions ci-après :

- Qu'entendons-nous par particularités phonétiques?
- Comment se manifestent-elles dans la presse audio-visuelle de Kinshasa ?
- Quelle explication pouvons-nous en faire ?

Notre démarche consiste à définir, dans un premier temps, le syntagme particularités phonétiques. Ensuite, nous présenterons sommairement la situation linguistique de Kinshasa avant d'identifier les différentes particularités et de procéder à leur explication.

## 1. Définitions du syntagme particularités phonétiques

Nous définissons le terme «particularités», à la suite de Hjelmslev cité par Jean Dubois et al. (2004 :503), comme «une forme d'expression différente d'une autre pour la forme, mais n'entraînant pas de changement de contenu par rapport à cette autre». Ainsi défini, le terme «particularités» fonctionne comme synonyme de «variantes» et désigne, sur le plan phonétique, les différentes formes que prennent les sons d'une langue dans telle ou telle zone géographique. De ce fait, la particularité devient, dans le cas de notre travail, «ce qui est propre à», l'élément linguistique qui permet de déterminer les sources géo-linguistiques d'un francophone quelconque. Il s'agit, en d'autres termes, de présenter les traits phonétiques particuliers au français parlé à Kinshasa; c'est-à-dire là où on identifie une très forte influence des langues locales.

Dans un contexte strictement normatif, toute particularité est perçue comme une production linguistique qui n'est pas conforme à la norme qui s'impose à l'ensemble des locuteurs; d'autant plus que ce qui est appelé «particularité» par la sociolinguistique et «variante» par la dialectologie, peut être, dans le domaine d'apprentissage, considéré comme une «erreur» d'origine interférentielle que commet, d'après Wagner (1970 : 34-35) «l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet d'habitudes et des structures de la langue maternelle». En clair, poursuit Wagner, il s'agit de l'introduction d'un élément E, par exemple, de la langue maternelle(L1) dans la langue étrangère étudiée L2. Selon l'esprit de cette définition, les particularités phonétiques résultent d'un bilinguisme imparfait causé, renchérit Wagner (1970 : 34-35), par «une contamination de comportements; c'est-à-dire par un effet négatif que peut avoir une habitude sur l'apprentissage d'une autre». C'est ainsi que Mudimbé cité par Manessy (1994 :95) y voit une «prononciation approximative (...), un rythme et un accent englués».

En principe, dans le domaine de la didactique, toute production qui s'éloigne de la norme est, d'après Francis Debyser (1970 :33) comparable à une «mauvaise herbe à extirper; car le meilleurs parcours pédagogique est celui de proposer à l'élève une progression sans failles fortement contraignante» qui met ce dernier à l'abri de l'erreur.

## 2. Brève présentation de la situation linguistique de Kinshasa

Dans l'Atlas linguistique du Zaïre-Inventaire préliminaire (1983), l'équipe linguistique Nationale du Zaïre considère que la situation linguistique de Kinshasa est similaire à une pyramide dont le sommet et le milieu sont respectivement occupés par le français (langue officielle, langue de l'administration, de la presse de l'enseignement...) et les

langues nationales (lingala, kikongo, le swahili et le tshiluba), la base étant constituée des langues vernaculaires (les plus parlées), généralement considérées comme sans importance et ne devant leur survie qu'à leur vitalité. Ci-dessous, nous présenterons les systèmes phonologiques du lingala, du kikongo et du swahili avant de présenter celui du français. Nous souhaitons présenter les voyelles du tshiluba ; mais nous ne disposons pas de description phonologique de cette langue. La présentation de systèmes phonologiques des langues ci-dessus citées se justifie par le fait que celles-ci constituent, dans la majorité des cas, les langues premières» de nos enquêtés.

### 3. Identification et explication des particularités phonétiques

Pour bien analyser les différentes particularités phonétiques du français identifiées dans la presse audio-visuelle de Kinshasa, il nous faut présenter, au préalable, les systèmes vocaliques et consonantiques des langues qui sont censées être en contact dans cette ville. Il s'agit, notamment du lingala, du kikongo, du swahili et du français, langue qui subit l'influence phonétique des langues locales. Pour des besoins de clarté, nous procédons d'abord à la présentation des voyelles et à l'explication des particularités phonétiques d'origine vocalique, avant de faire la présentation des systèmes consonantiques et d'analyser des particularités phonétiques y relatives.

#### 3.1 Présentation des voyelles

Comme signalé ci-dessus, ce point est consacré à la présentation successive des systèmes vocaliques du lingala, du kikongo, du swahili et du français.

##### 3.1.1 Présentation des systèmes vocaliques lingala

Le lingala compte, selon Adolphe Dzokanga (1979 : 26) sept voyelles dont trois antérieures, trois postérieures et une centrale qui sont, ci-dessous, présentées :

Tableau n° 1 : Les voyelles du lingala selon Dzokanga

i	u
e	o
ɛ	ɔ
a	

### 3.1.2 Présentation des voyelles du kituba ou kikongo

Le kikongo est une langue transfrontalière qui bénéficie du statut de langue nationale aussi à Kinshasa qu'à Brazzaville. A Kinshasa, il est appelé kikongo alors qu'à Brazzaville, on l'appelle kituba ou munukutuba. C'est ainsi que dans son ouvrage intitulé *Recherches sur la koine, tentative de définition du munukutuba* (1986: 26), François Lumwamu estime que le kikongo dispose de cinq voyelles essentiellement orales réparties en deux antérieures, deux postérieures et une centrale qui sont ainsi disposées:

Tableau n° 2: Les voyelles du kituba ou kikongo selon François Lumwamu

i	u
e	o
a	

### 3.1.3 Présentation des voyelles du swahili

Contrairement au lingala et au kikongo qui ont, respectivement, sept et cinq voyelles, le swahili en compte, selon Aurélia Ferrari, Marcel Kalunga et Georges Mulumbwa (2014: 17), dix réparties en trois séries qui sont, ci-dessous, disposées:

Tableau n° 3: Les voyelles du swahili selon Aurélia Ferrari, Marcel Kalunga et Georges Mulumbwa

i	y	u
e	ə	o, ɔ̃
	ẽ	
	a, ā	

### 3.1.4 Présentation des voyelles du français

Selon Dubois et al. (1995 :9), le système vocalique du français est constitué de seize voyelles dont onze orales et quatre nasales qui sont ainsi disposées :

Tableau n° 4: Les voyelles du français proposées par Dubois et al.

i	y			u			
e	ø			o			
ɛ	œ	ə	ɔ	ɛ	œ̃	ɔ̃	
	a			a			
					ã		

De ces tableaux, il ressort qu'à l'opposée du français, les langues nationales (lingala, kikongo et swahili), qui sont, dans bien des cas, les langues premières de nos enquêtés, ont, pour la plupart des systèmes vocaliques très simplifiés qui se résument à deux séries

(antérieure et postérieure). Ces langues (le lingala et le kikongo, principalement), ne disposent ni de voyelles antérieures labiales y, ø, œ, a ni de voyelles nasales ɛ̃, œ̃, ɔ̃, ā. Ces langues ont donc, de manière générale, un système vocalique symétrique constitué de la voyelle centrale (a) et d'un nombre identique (2 ou 3) de voyelles antérieures (i, e, ε) et de voyelles postérieures (u, o, ɔ).

C'est pourquoi, « face à une unité lexicale française contenant l'une de ces voyelles ignorées dans leur langue, nos enquêtés adoptent celle-ci en la substituant à des voyelles qui leur sont familières ».

De ce fait, ils procèdent, selon nous (2013 :38) «*par la neutralisation des oppositions qui ne leur sont pas habituelles pourvu que l'une des voyelles étrangères au système ait des similitudes phoniques avec l'une des voyelles existant*» dans la langue dominante. A propos, Pierre Dumont (1983 :42) dégage une règle qui, en dépit de son caractère très général, peut bien s'appliquer à la situation que nous décrivons. Pour lui, en effet, «*lorsque dans une langue L<sub>1</sub> (langue source) une opposition A/B n'existe pas et que seul le phonème A est attesté, contrairement à ce qui se passe en L<sub>2</sub> (langue cible), le locuteur de L<sub>1</sub> supprimera cette opposition au profit de A lorsqu'il utilisera L<sub>2</sub>*». On assiste, ainsi à une «prononciation par transposition» qui s'explique par :

- a) la postériorisation des voyelles antérieures labiales du français;
- b) la délabialisation des voyelles du français;
- c) l'ouverture vocalique ;
- d) la dénasalisation des voyelles françaises.

**a) La postériorisation des voyelles antérieures labiales du français (u [ɥ] → ou [u])**

En phonétique, la postériorisation consiste en un changement d'un lieu d'articulation qui se déplace vers l'arrière de la cavité buccale. Il s'agit, en d'autres termes, d'attribuer à une voyelle quelconque les traits phonétiques caractéristiques des voyelles postérieures. Dans notre corpus, il est question de l'emploi de [u], voyelle postérieure à la place de [ɥ], voyelle antérieure comme l'attestent les exemples ci-après :

- cuisine [kɥizin] → couwisine [kuwizin]
- juin [ʒɥɛ̃] → jouwein [ʒuwɛ̃]
- l'huile [lɥil] → louwile [luwil]
- pluie [plɥi] → plouwi [pluwi]
- puis [pɥi] → pouwi [puwi]
- situation [sitɥasjɔ̃] → sitouation [situasjɔ̃]
- tu [tɥ] → tou [tu] ou [ti], dans certains cas.
- tuile [tɥil] → touwile [tuwile]
- Turquie [tɥrki] → tourquie [turki].

**b) La délabialisation des voyelles du français (u[ɥ]→i [i])**

Nous définissons le terme délabialisation comme le fait d'enlever le caractère labial à un phonème. Il s'agit, pour notre situation de la réalisation de la voyelle antérieure labiale [ɥ] comme voyelle antérieure étirée du premier degré d'aperture [i].

bureau [bɥro] → biro [biro]

bus [bɥs] → bis [bis]

conclure [kɔ̃klɥr] → conclire [kɔ̃klir]

cuvette [kɥvɛt] → kivette [kivet]

étude [ɛtɥd] → étide [etid]

juge [ʒɥʒ] → jige [ʒiz]

muscle [mɥskl] → miscle [miskl]

primus [primɥs] → primis [primis] «nom d'une bière»

pur [pɥr] → pir [pir]

sucre [sɥkr] → sicre [sikr].

**c) L'ouverture vocalique ([œ]→[ɛ])**

Dans les illustrations ci-dessous, il est observé la substitution systématique de la voyelle française /œ/ par la voyelle antérieure non arrondie de 3<sup>e</sup> degré d'aperture /ɛ/ du lingala.

acteur [aktœr] → actère [akter]

joueur [ʒœr] → jouèr [ʒɛr]

l'heure [lœr] → lèr [lɛr]

pasteur [pastœr] → pastèr [pastɛr]

peur [pœr] → pèr [pɛr]

sélectionneur [seleksjonœr] → sélectionnèr [seleksjonɛr]

soeur [sœr] → sèr [sɛr]

travailleur [travajœr] → travaillèr [travajɛr].

Aussi avons-nous observé la substitution des voyelles [œ] et [ø] du français par les voyelles [ə] ou [ɛ] bantu.

peuple [pœpl] → peple ou pèple [pɛpl] ou [pɛpl]

peu [pø] → pe [pɛ].

**d) La dénasalisation, dans certains cas, des voyelles (nasales) françaises**

Par dénasalisation, nous entendons la perte du trait nasal par une unité linguistique (voyelle/consonne). Dans les exemples ci-dessous, la mi-nasalisation de la consonne sonore, suivante entraîne la dénasalisation de la voyelle précédente comme dans:

bande [bãd] → ba-nde [band]  
 banderole [bãdrɔl] → ba-nderole [banderɔl]  
 bandit [bãdi] → ba-ndi [bandi]  
 bonbon [bõbõ] → bo-mbon [bõ-mbõ]  
 mandat [mãda] → ma-nda [mãnda]  
 tombe [tõbe] → to-mbe [tõmb]  
 bombe [bõb] → bo-mbe [bõmb]  
 tombeau [tõbo] → to-mbo [tombo].

Il convient de noter, au terme de ces illustrations, que la production de ces différentes particularités n'est pas réalisée de manière uniforme par tous les enquêtés. Nous y avons relevé des disparités entre ceux-ci. Le tableau, ci-après, indique les voyelles décrites, les professions et leurs différentes fréquences.

**Tableau n° 5:** La substitution de la voyelle [y] par les voyelles [i] et [u]

Professions	Confusion vocalique											
	[y] → [u]			[y] → [i]			[œ] → [ɛ]			[ʊ] → [v]		
	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%
Journalistes	10	07	70	10	05	50	10	06	60	10	04	40
Militaires	10	08	80	10	07	70	10	08	80	10	08	80
Politiciens	10	08	80	10	07	70	10	05	50	10	06	60
enseignants	10	05	50	10	05	50	10	06	60	10	04	40
Médecins	10	06	60	10	07	70	10	05	50	10	06	60
Sportifs	10	07	70	10	08	80	10	09	90	10	07	70
Artistes	10	09	90	10	09	90	10	08	80	10	06	60
Juristes	10	06	60	10	07	70	10	06	60	10	05	50

De ce tableau, il se dégage le constat selon lequel la substitution de la voyelle [y] par les voyelles [i] et [u] constitue la particularité la plus frappante du français identifiée dans la presse audio-visuelle de Kinshasa. Elle est plus manifeste dans l'expression française orale des artistes, des politiciens, des militaires et même des journalistes avec des pourcentages qui varient entre 70 et 90%. Ceux-ci sont suivis par ceux des enseignants et des médecins qui oscillent entre 50 et 70%.

De même, la confusion entretenue par ces enquêtés entre les voyelles [œ] et [ɛ], d'une part et de l'autre entre les voyelles nasales et orales est une autre particularité du français de la presse de Kinshasa. Elle est plus perceptible chez les militaires, les sportifs et les artistes avec un taux de réalisation qui varie de 80 à 90% ; alors que les enseignants, les médecins et les journalistes ont, pour ce fait, un taux de réalisation

qui se situe entre 40 et 70%. Cela peut s'expliquer par la maîtrise dont ces derniers ont de la prononciation du français.

### 3.2 Présentation des systèmes consonantiques

Comme son titre l'indique, ce point est consacré à la présentation successive des systèmes consonantiques du lingala, kikongo, swahili et du français.

#### 3.2.1 Présentation des consonnes du lingala

Le lingala fonctionne avec dix-huit consonnes qui, selon Adolphe Dzokanga (1979 : 32) sont ainsi disposées:

Tableau n° 6: Les voyelles du lingala, selon Adolphe Dzokanga

p		t		k
b		d		
m	f	n	s	
			z	
		l	nz	ng
mb		nd		
w			ts	
			y	

#### 3.2.2 Présentation des consonnes du kikongo

Les études descriptives du kikongo dont celle de François Lumwamu ont identifié, dans cette langue, vingt cinq consonnes qui se présentent de la manière ci-après:

Tableau n° 7: Les consonnes du kikongo, selon Lumwamu

p		t		k
b		d		
m	n		ny	
f	s			
v	z			
	l			
pf	ts			
	dz			
bv				
mp	nt		nk	
mf				
mb	nd			ng
mv				

### 3.2.3 Présentation des consonnes du swahili

Le système phonologique du swahili décrit par Aurélia Ferrari, Marcel Kulnga et Georges Mulumbwa (2014: 17) a identifié vingt-et-une consonnes qui sont ci-dessous présentées:

Tableau n° 8: Tableau des voyelles swahili

p/b	t/d	ts/dz	k/g
	f/v	sz/ z	f
w	r/l		J
m	n		ng

### 3.2.4 Présentation des consonnes du français

Le système consonantique du français élaboré par Monneret cité par Pierre Ondo-Mebiame et Yolande Nzang-Bie (2012 :184) compte seize voyelles que sont :

Tableau n° 9 : Consonnes du français proposées par Monneret

m	n	Ny	
pb	td	K	g
fv	sz	z	
	l		
	r		

La comparaison de ces différents tableaux permet de relever que la langue française ignore les consonnes suivantes :

- a) les mi-nasales mp, mb, mf, mv, nt, nd, nk, ng
- b) les affriquées pf, bv, ts, dz.

Cependant, le lingala et le kikongo (qui sont les langues les plus parlées à Kinshasa) n'ont pas dans leur système consonantique les phonèmes suivants r, z et g. C'est pourquoi, dans l'expression française orale de nos enquêtés celles-ci (consonnes) sont appropriées par les procédés ci-après:

- a) la mi-nasalisation de toutes les consonnes occlusives du français lorsqu'elles sont précédées par la nasale /m/ ou /n/.

bande [bād] → ba-nde [ba-nd] ou ban-nde [ban-nde]  
banderole [bādrɔl] → ba-nderole [banderɔl] ou ban-nderole [bā-nderɔl]  
bandit [bādi] → ba-ndi [bandi] ou ban-ndit [bā-ndi]  
bombe [bōb] → bo-mbe [bɔ-mb] ou bon-mbe [bō-mb]  
bonbon [bōbō] → bo-mbon [bɔ-mbō] ou bon-mbon [bō-mbō]  
mandat [māda] → ma-nda [ma-nda] ou man-ndat [mā-nda]  
tombe [tōbe] → to-mbe [tɔ-mb] ou ton-mbe [tō-mb]  
tombeau [tōbo] → to-mbo [tɔ-mbo] ou ton-mbo [tō-mbo].

La mi-nasalisation des consonnes occlusives du français peut s'expliquer, en dehors des raisons jusque-là évoquées, par l'inadaptation des programmes de l'enseignement de français aux réalités sociolinguistiques de Kinshasa, d'une part, et de l'autre par l'inexistence dans le programme de formation des enseignants du cours de linguistique appliquée, lequel est susceptible de leur permettre d'enseigner, à la fin de leur formation, le français langue étrangère aux apprenants. Ainsi, par exemple, à Kinshasa, il est enseigné, au primaire, sans justification phonétique que [m] suivi de [b] se réalise [mb]. Ce principe qui relève exclusivement de la phonétique des langues bantu ne saurait s'appliquer à la langue française en raison de l'inexistence de ce type de phonèmes dans son système phonologique. En français [m] s'écrit devant [b] pour, à notre avis, des raisons d'harmonie consonantique. Sa présence relève des exigences orthographiques et non phonétiques; car en phonétique française, il est bien rare d'observer une succession de sons nasaux. Cela se justifie par le fait que dans ce type de réalisation, deux phénomènes sont observés: soit une consonne nasale précède une voyelle nasale et perd ce trait au profit de la voyelle soit la consonne nasale reste prononcée mais la voyelle qui la précède demeure orale. Or, à travers les différents exemples qui composent le corpus, la succession voyelle nasale+consonne nasale (ou inversement) est observée. Cette situation devient ainsi l'une des particularités les plus marquantes relevées du français de Kinshasa.

**b) La palatalisation des consonnes apico-dentales du français lorsqu'elles sont suivies d'une voyelle de premier degré d'aperture [i] ou [y].**

Elle s'explique par l'application d'un principe phonétique bantu qui stipule que [t+i] → [tʃi], [d+i] → [dʒ], [t+y] → [tʃy], [n+i] → [ny ou gn]... Ce principe a, dans la presse audio-visuelle de Kinshasa, pour conséquence, les réalisations suivantes:

camion [kamjɔ̃] → camignon [kaminyɔ̃].  
constitution [kɔ̃stitusjɔ̃] → *constitsution* [kɔ̃stsitsusjɔ̃]  
différence [diferɔ̃s] → *dzifférence* [dziferɔ̃s]  
dix [dis] → *dzix* [dzis]  
dynastie [dinasti] → *dzinastie* [dzinastsi]  
manioc [manjɔk] → *magnoc* [manyɔk]  
paradis [paradi] → *paradzi* [paradzi]  
parti politique [partipolitik] → *partsi politique* [partsipolitsik]  
tir [tir] → *tsir* [tsir]  
titre [titr(ə)] → *tsitre* [tsitr]  
tu [ty] → *tsu* [tsy].

A ces particularités, s'ajoutent celles relatives à la structure lexicologique des items réalisés. A propos, notons que, de manière générale, les langues bantu qui, dans bien des cas, sont les langues premières de nos enquêtés, ignorent la succession consonantique et parfois même vocalique. C'est pourquoi, pour contourner cette difficulté, les francophones de Kinshasa insèrent entre une succession consonantique une voyelle ou une sémi-voyelle comme dans les exemples ci-après :

administration [administrasjɔ̃] → *adzimistration* [adzimistration].  
admis [admi] → *adzimi* [adzimi]  
psaume [psom] → *pissaume* [pisom]  
psychose [psikoz] → *pischose* [piskoz]  
sport [spɔr] → *esport* [espɔr]  
stade [stad] → *estade* [estade]

Aussi avons-nous relevé des cas de syncope; c'est-à-dire de disparition d'un ou plusieurs phonèmes à l'intérieur des mots français comme dans les exemples suivants :

gestion [ʒɛstjɔ̃] → *getion* [ʒɛsjɔ̃]  
question [kɛstjɔ̃] → *quetion* [kɛsjɔ̃]  
suggestion [sɥʒɛstjɔ̃] → *sugetion* [suʒɛsjɔ̃].

Comme pour des voyelles, nous avons identifié, au sujet de la réalisation des consonnes, des cas de disparité dans les différentes professions de nos enquêtés. Celles-ci sont présentées dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n° 10:** Différences de particularités phonétiques par profession des animateurs de la presse audio-visuelle.

Professions	Confusion consonantique					
	mi-nasalisation [m+b]=[mb], n+d=nd			Palatalisation [t+i]=[ts], [d+i]=[dz]		
	Occ.	Réal.	%	Occ.	Réal.	%
journalistes	10	10	100	10	10	100
militaires	10	10	100	10	10	100
politiciens	10	10	100	10	10	100
enseignants	10	09	90	10	10	100
médecins	10	10	100	10	10	100
sportifs	10	10	100	10	10	100
artistes	10	10	100	10	10	100
juristes	10	10	100	10	10	100

L'analyse de ce tableau permet de noter que la mi-nasalisation et la palatalisation constituent les traits phonétiques particuliers du français véhiculé par la presse audio-visuelle de Kinshasa. Le taux de réalisation de ces traits par les enquêtés issus de toutes les professions est, de manière générale, dans l'ordre de 100%. Cela justifie ainsi les propos de Pietro Intraivaia (1989 : 56-57) qui estime que

*«l'audition et la phonation sont indissolublement liées. Une perception optimale constitue un préalable à la bonne articulation. Les erreurs de prononciation sont moins reconductibles à des impossibilités articulatoires momentanées qu'à une interprétation erronée du cerveau qui structure l'audition en fonction des référents maternels, dont ce qu'il est connu d'appeler, à la suite des travaux du Cercle Linguistique de Prague le «crible phonologique». Il convient dès lors de faire sauter ces cribles, de les assouplir par une rééducation du processus audio-phonatoire, par une restructuration de la perception».*

## Conclusion

Il convient de rappeler que notre analyse avait pour objectif d'identifier et d'analyser les particularités phonétiques du français véhiculé par la presse audio-visuelle de Kinshasa. C'est ainsi que sur la base d'un corpus estimé à une centaine d'unités, il a été montré que les particularités sur la base desquelles nous avons travaillé sont celles qui sont manifestes lors de la réalisation des voyelles et des consonnes. Nous avons donc exclu celles liées aux éléments supra-segmentaux (accents, particulièrement).

Les premières (celles qui se rapportent aux voyelles) sont occasionnées par la postériorisation, la délabialisation, l'ouverture vocalique et la dénasalisation ; tandis que les secondes s'expliquent par la mi-nasalisation des occlusives du français, la palatalisation des consonnes apico-dentales du français et la modification des structures lexicologiques de certaines unités françaises. De ce qui précède, il se dégage le constat selon lequel les phonèmes qui ne se distinguent que par un trait sont les plus aptes à la confusion.

Enfin, sur le plan pédagogique, les différentes particularités phonétiques inventoriées constituent des «erreurs» qui relèvent des faiblesses des programmes de l'enseignement du français en vigueur en Afrique, en général, en RDC, en particulier. L'expérimentation de la bi-grammaire au Sénégal ou l'intégration du programme ELAN (Ecole, Langues Nationales) initié par l'Organisation Internationale de la Francophonie pourrait probablement être l'une des solutions à ces erreurs; car enseigner le français en Afrique sans tenir compte de l'environnement socio-linguistique existant est une politique qui a montré ses limites.

## Bibliographie

- Atlas Linguistique de l'Afrique Centrale (Equipe Nationale Zaïroise). 1983. in *Atlas linguistique du Zaïre. Inventaire préliminaire*, ACCT-CERDOTOLA.
- Calvet, L.J. 1964. «Le français parlé, étude phonétique, interférence du phonétisme wolof» in : *Publication du CLAD n°4A (4<sup>e</sup> Congrès de Linguistique Africaine)*, Ibadan.
- Calvet, L.J. 1965, «Le français parlé, enquête au lycée de Thiès» in *Publication du CLAD n°4B*.
- Canu, G. 1965. «Les Systèmes phonologiques des principales du Sénégal. Etude comparative», in : *Publication du CLAD n°13*.
- Debyser, F. 1970. «La linguistique contrastive et les interférences» in *Apprentissage du français langue étrangère*. Paris : Larousse, pp 31-61
- Dubois, J. et al. 2004. *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Dumont, P. 1983. *Le français et les langues africaines au Sénégal*. Paris : ACCT-Karthala.
- Dumont, P. et Maurer, B. 1995. *Sociolinguistique du français en Afrique francophone*. Paris : EDICEF/AUPELF.
- Dzokanga, A. 1979. *Dictionnaire Lingala-Français suivi d'une grammaire lingala*. VEB, Leipzig.
- Ferrari, A., Kalunga, M., Mulumbwa, G. 2014. *Le swahili de Lubumbashi (Grammaire, Textes, Lexique)*. Bordeaux : Karthala.
- Gombé-Apondza, G. R.C. 2012. «Les mots français dans la chanson congolaise de variétés : cas de Primus de Werrason et Mungomboro de Roga-Roga» Kinshasa, communication présentée au Festival International des langues d'Afriques.
- Gombé-Apondza, G. R. C. 2013. «Remarques sur les mécanismes d'intégration des mots français en ngaré, langue bantu de la zone C» in : *Humanités gabonaises n°4*, Libreville : Ntsame. p 29-45.
- Intravaïna, P. [http :www.intravaia-verbo-tonale.com/](http://www.intravaia-verbo-tonale.com/) ? [Consulté le 20-08-14].
- Lumwamu, F.1986. *Recherches sur la koïne, tentative de définition du munukutuba*. Thèse d'Etat. Paris, Sorbonne.

- Manessy, E. 1994. *Le français en Afrique noire, mythes, stratégies, pratiques*, Paris : l'Harmattan.
- Ondo-Mebiame, P. et Nzang-Bie, Y. 2012, «Les emprunts lexicaux du fàñ-àtsi au Français : Quelques procédés d'appropriation» in : *Revue électronique internationale des Sciences du langage*, <http://www.sudlangues.sn/> pp. 104-123. [Consulté le 20-08-14].
- Pamanta, D. 2000 «Les emprunts lexicaux peuls au français : analyse linguistique et sociolinguistique à partir du journal Kaabara», Bamako, Direction Nationale de l'Alphabétisation fonctionnelle et de la linguistique appliquée, [www.njas.helsinki.fi/pdf-files/vol9num3/pamanta.pdf](http://www.njas.helsinki.fi/pdf-files/vol9num3/pamanta.pdf) [Consulté le 20-08-14].
- Radlof, C. 1990, Sentence Repetition Testing for studies of community Bilingualism, Arlington 104. Arlington (TX) SIL and University of Arlington
- Wagner, E. 1970. «interférences et linguistique contrastive» in : *Apprentissage du français langue étrangère*. Paris : Larousse, pp. 25-46
- [www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm](http://www.axl.cefan.ulaval.ca/afrique/czaire.htm), «Aménagement Linguistique en République Démocratique du Congo». [Consulté le 20-08-14].